

[Traduction]

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je croyais que le député prenait la parole parce qu'il voulait peut-être s'excuser d'avoir répandu de faux renseignements à la Chambre depuis deux mois...

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre. Je prierais le ministre de répondre à la question du mieux qu'il peut.

M. Oberle: Étant donné que sa prédiction portant que les subventions du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) seraient réduites de 60 millions de dollars s'est révélée absolument fausse ce matin, le député devra se rendre à la réalité et se rendre compte qu'il n'y aura pas de mises à pied au CNRC. Les 200 personnes qui seront touchées par la réorganisation seront affectées à de nouvelles tâches et à de nouvelles priorités que le CNRC a identifiées de concert avec le gouvernement.

M. Berger: Le CNRC a dû couper 200 postes pour permettre au ministre de sauver la face.

LES FONDS ALLOUÉS PAR LE GOUVERNEMENT

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, si le gouvernement s'est donné pour objet d'encourager le développement de la technologie et la création d'emplois, pourquoi a-t-il réduit le budget du CNRC de 30 p. 100 depuis deux ans? Pourquoi a-t-il bloqué les fonds alloués aux organismes distributeurs de subventions, et pourquoi a-t-il sabré presque toutes les autres initiatives destinées à encourager la recherche et le développement?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le député se laisse emporter. Il est vrai que le CNRC, à l'instar du gouvernement lui-même et d'autres organismes gouvernementaux, rationalise ses activités à la lumière de nouvelles priorités. Au fil des prochaines années, cette réorganisation au CNRC se traduira nettement non seulement par une augmentation du nombre d'années-personnes mais également par une hausse sensible des allocations budgétaires.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'UTILISATION DU CHARBON HYPOSULFUREUX

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné que le gouvernement veut protéger l'environnement, ranimer l'économie de l'Ouest et améliorer notre balance des paiements, quelles mesures le ministre prend-il pour encourager l'utilisation du charbon hyposulfureux dans le centre industriel du Canada?

Questions orales

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je viens de recevoir le rapport publié le 20 août 1986 par un important groupe de travail fédéral provincial qui trouvait ridicule que le gouvernement du Canada et le pays en général encouragent l'importation en provenance des États-Unis de charbon à haute teneur en soufre alors qu'il existe dans l'ouest au Canada du charbon hyposulfureux avec tous les avantages sur le plan économique et environnemental que cela comporte. Malheureusement, il ne me suffit pas d'appuyer sur un bouton pour corriger la situation, mais, dans la mesure où le gouvernement fédéral y peut quelque chose, nous prenons des mesures à cet effet.

* * *

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX AGRICULTEURS DES PRAIRIES

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Compte tenu de l'incertitude qui continue de planer sur l'annonce gouvernementale d'une aide aux agriculteurs des Prairies, le ministre va-t-il garantir à ces agriculteurs qu'on leur dira avant la tenue des élections provinciales en Saskatchewan, lundi prochain, combien ils vont recevoir, comment et quand?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, nous fournissons des garanties aux producteurs céréaliers du Canada depuis le discours du trône. Nous avons la ferme intention de respecter nos engagements à cet égard. Le fait est qu'une somme d'un milliard de dollars sera bel et bien versée aux agriculteurs canadiens.

ON DEMANDE DE FOURNIR AUX CANADIENS DE LA SASKATCHEWAN LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, étant donné que ce programme a d'abord été établi pour répondre aux besoins des conservateurs de la Saskatchewan, le ministre va-t-il garantir aux Canadiens de la Saskatchewan qu'on va leur fournir les renseignements que je viens de demander d'ici à lundi, de sorte qu'ils puissent juger de la franchise de M. le premier ministre Devine?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, que ce programme ait été établi à cause de la tenue d'élections dans une ou deux provinces du pays n'a tout simplement rien à voir. Si cela avait été un point essentiel, nous aurions probablement agi unilatéralement, comme nous aurions sans doute été en mesure de le faire. Toutefois, le fait est que nous n'avons pas agi unilatéralement. Nous avons consulté les gouvernements provinciaux. Si je peux m'entretenir demain avec les leaders agricoles, nous serons encore beaucoup mieux en mesure d'appliquer le programme correctement et équitablement dans tout le pays.